

I - The Bicentenary of Fourvière 1816-2016/ Le bicentenaire de Fourvière 1816-2016

Pour le bicentenaire de la promesse de Fourvière

Gaston Lessard sm

Le 23 juillet 1816, douze jeunes hommes se retrouvèrent dans la chapelle de Notre-Dame de Fourvière. Jean-Claude Courveille, ordonné prêtre la veille, célébra la messe, à laquelle les autres assistaient. Sous le corporal se trouvait une feuille portant un texte en latin et douze signatures. La feuille portant les signatures ne nous est pas parvenue, mais quatre copies du texte, toutes de la main de Pierre Colin, subsistent toujours. Le texte fut édité d'abord en *Acta S. M.* (t. 4, p. 14-15), puis en *Origines maristes*¹ (doc. 50), et enfin en *Forum novum* (t. 4, p. 85). Une traduction française en est proposée en Lessard, *Devenir mariste*, p. 13-14:

Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit.

Tout pour une plus grande gloire de Dieu et un plus grand honneur de Marie, mère du Seigneur Jésus.

Nous soussignés, désireux de contribuer à une plus grande gloire de Dieu et à un plus grand honneur de Marie, mère du Seigneur Jésus, affirmons et manifestons notre intention sincère et notre ferme volonté de nous consacrer, dès qu'il sera possible, à former la très pieuse congrégation des Mariistes.

C'est pourquoi, par le présent acte et par notre signature, nous consacrons sans appel, pour autant que nous le pouvons, nous-mêmes et tous nos biens à la Société de la sainte Vierge Marie.

Ce que nous faisons, non en enfants ni à la légère, non dans quelque but humain ou par espoir de gain temporel, mais avec sérieux, après avoir pris conseil en temps opportun et tout pesé devant Dieu, uniquement en vue d'une plus grande gloire de Dieu et d'un plus grand honneur de Marie, mère du Seigneur Jésus.

Nous nous offrons à toutes les peines, travaux, embarras et, s'il le faut un jour, aux tortures, car nous pouvons tout en celui qui nous rend forts, le Christ Jésus.

C'est à lui que, par là même, nous promettons fidélité au sein de notre sainte mère, l'Eglise catholique romaine, nous attachant de toutes nos forces à son chef suprême, le pontife romain, ainsi qu'au révérendissime évêque, notre ordinaire, de manière à être de bons serviteurs du Christ Jésus, nourris des paroles de la foi et de la belle doctrine que nous avons suivie par sa grâce.

Confiants que, sous le règne, favorable à la paix et à la religion, de notre roi très chrétien, cette institution hors du commun viendra sous peu à la lumière, nous nous engageons solennellement à dépenser nous-mêmes et tous nos biens pour sauver les âmes par tous les moyens sous le nom très saint et avec l'appui de la Vierge Marie.

Tout ceci sauf le jugement des supérieurs.

Louée soit la sainte et immaculée conception de la bienheureuse Vierge Marie.

Amen.

Sur la date de la cérémonie, le témoignage le plus explicite est celui d'Étienne Terrailon (doc. 750, § 6). Ayant mentionné «notre ordination à la prêtrise» le 22 juillet 1816, un lundi, fête de sainte Marie-Madeleine, il ajoute:

Le lendemain, nous montâmes à Notre Dame de Fourvière pour nous mettre, nous et notre projet, sous la protection spéciale de Marie. Mr Courveille dit seule la sainte messe, et je l'assistai. Les autres se contentèrent de communier, parcequ'ils réservoient pour leur paroisse leur première messe. Nous eûmes la dévotion de placer nos noms sur l'autel, comme marque de notre dévouement.

Monter à Fourvière n'est pas une petite affaire. S'y rendre à partir du séminaire Saint-Irénée signifie d'abord parcourir la péninsule depuis le Rhône jusqu'à la Saône, traverser celle-ci (sans doute par le pont de la Feuillée), pour grimper par la montée des Capucins (maintenant des Carmes déchaussés), puis par le Gratte-Cul (rebaptisé montée Nicolas de Lange). Une fois rendus là-haut, sans doute en sueur sous leur soutane, et à jeun, les douze séminaristes se retrouvent dans la petite chapelle et assistent à la messe que célèbre Jean-Claude Courveille, seul à l'autel avec

¹ À moins d'indication contraire, les documents cités sont ceux édités dans ce recueil.

Étienne Terrailon. Après la messe, peut-être fit-on lecture de la promesse portant les douze signatures.

Qui étaient les participants à cette cérémonie? Qu'advint-il de leur engagement «à former la très pieuse congrégation des Mariistes»?

1. Les signataires

Au cours de l'année scolaire, les candidats sont passés de quinze à douze. À peu de chose près, nous savons qui ils sont: sûrement Jean-Claude Courveille, Étienne Déclas, Étienne Terrailon, Marcellin Champagnat, Jean-Claude Colin et Jean-Antoine Gillibert. Sur les neuf autres candidats possibles, si l'on accepte l'assertion de Pierre Colin, selon qui les douze signataires de 1816 «persistent toujours dans leur résolution» en 1819, trois peuvent être éliminés: Philippe Janvier, Pierre Pousset et Joseph Verrier (voir *Forum novum*, t. 4, p. 85). Il en reste donc six, à savoir: Thomas Jacob, Jean-Baptiste Seyve, Maurice Charles, François Mottin, Jean-Pierre Perrault-Mainand et Pierre Orsel.

De ces six, les trois derniers n'étaient toujours pas prêtres en 1819. Orsel avait quitté le séminaire le 28 avril 1816, trois semaines après avoir reçu la tonsure. Avait-il signé avant de partir, ou revint-il pour le faire le 23 juillet? Nous n'en savons rien (voir doc. 719, § 4). Perrault-Mainand avait reçu les ordres mineurs le 6 avril 1816; selon Déclas, il était conchambrier de Courveille (doc. 591, § 8). Mottin, à dix-neuf ans le plus jeune de tous, en deuxième année de théologie, avait reçu les ordres mineurs le 21 juillet.

Maurice Charles, prêtre depuis 1813 et vicaire à Belmont (Loire), d'où venait Déclas, connut peut-être le projet mariste par l'intermédiaire de celui-ci. En tout cas, au début de mai 1816, il passa cinq jours au séminaire et y rencontra Courveille (doc. 837, § 3); peut-être signa-t-il le formulaire à cette occasion. Déclas recruta aussi Thomas Jacob, étudiant en deuxième année de théologie, ordonné sous-diacre le 22 juillet. Jean-Baptiste Seyve, lui, fut ordonné prêtre ce jour-là; gagné au projet mariste par Courveille (doc. 591, § 8), il avait été absent du séminaire de janvier à mai 1816.

Gillibert constitue un cas à part. Ayant déjà terminé ses trois ans de théologie dès 1812, encore trop jeune pour accéder aux ordres majeurs, il fut ordonné sous-diacre le 6 janvier 1814 (en même temps que Champagnat, Colin, Déclas et Terrailon). Le 26 avril, il quitta le séminaire pour suivre le cardinal Fesch, en exil à Rome². De retour au séminaire en novembre 1815, il fut ordonné prêtre le 22 juillet suivant.

Le manque de données sur les individus ci-dessus ne permet guère de déterminer ce qui les poussait vers le projet mariste plutôt que vers d'autres. Qu'en est-il pour les cinq qui restent, à savoir Jean-Claude Courveille et les quatre qui firent profession le 24 septembre 1836: Déclas, Champagnat, Terrailon et Colin?

Que les deux cent cinquante séminaristes de Saint-Irénée aient été sollicités de toutes parts est bien documenté. Très différents entre eux sous d'autres aspects, les vicaires généraux Bochard et Courbon étaient d'accord pour se plaindre à l'archevêque de ce que l'on vienne pêcher dans son réservoir de vocations. Le 27 août 1814, Bochard évoquait «la perte possible de sujets que ne manqueront pas d'enlever tôt ou tard les différentes institutions: Sulpiciens, Lazaristes, Pères de la Foi, etc., etc.» (doc. 28). Un mois plus tard, à propos des Pères de la Foi, Courbon rapportait avoir dit «qu'ils enrôlaient pour leur compte vos meilleurs sujets élevés à vos frais» (doc. 29, § 1). Pour contrer cette perte de sujets, Bochard mit sur pied une société de missionnaires diocésains, la Société de la Croix de Jésus, devenue les Chartreux, puis prêtres de Saint-Irénée. Il en écrivait au cardinal Fesch le 6 juin 1815 (doc. 38, § 2), et fit circuler parmi quelques séminaristes une *Pensée pieuse* qu'ils étaient invités à signer³. Bochard espérait rallier les aspirants maristes à son projet. Selon Déclas, Bochard «voyait souvent M. Corveil et se concertait avec lui pour le choix des su-

² Lettre de Gillibert à Mioland, 20 mai 1814, arch. des Chartreux, R 67, n. 28, citée en Lanfrey, *Complément aux Origines maristes*, p. 67.

³ Édité en OM, doc. 33, ce texte fut distribué «durant les Cent Jours», donc entre le 20 mars et le 22 juin 1815 (voir OM 4, p. 492-493).

jets» (doc. 551, § 3). De son côté, Colin raconte: «Que de fois on a voulu m'associer tantôt à une œuvre, tantôt à une autre!» (doc. 819, § 9).

2. Le recrutement

Quels facteurs orientaient les séminaristes vers tel groupe plutôt que vers tel autre? On peut en énumérer trois: venant d'en haut, les critères du groupe recruteur; venant d'en bas, l'attrait qui porte vers tel ou tel groupe; entre égaux, les contacts personnels. Parmi les groupes recruteurs, Bochart cite les Sulpiciens, les Lazaristes, les Pères de la foi. Que ceux-ci recherchent «les meilleurs sujets» va de soi, car ils ont besoin de futurs professeurs dans les séminaires et les collèges. Bochart lui-même créa la Société de la Croix de Jésus afin de retenir ces sujets au service du diocèse de Lyon. L'attrait pour tel genre de ministère ou pour telle spiritualité jouait sans doute aussi: désir des missions étrangères, dévotion au Sacré-Cœur ou à la Vierge Marie. Le troisième facteur, à savoir les contacts entre séminaristes, semble avoir joué le rôle principal dans le recrutement des futurs Maristes.

Jean-Claude Courveille lança à Saint-Irénée le projet d'une Société de Marie, qu'il apportait du Puy. Sa première recrue fut Étienne Déclas, lequel raconte:

Je suis le premier [...] à qui il ouvrit son dessein. C'était en 1815, un mercredi, jour de congé⁴.

Terraillon confirme:

Le premier auquel il [Courveille] communiqua son dessein fut Mr Déclat de Belmont. Cette ouverture frappa singulièrement ce séminariste et le laissa profondément impressionné (doc. 750, § 2).

Detours précisera plus tard, à partir d'un récit de Déclas à David:

Probablement à la fin de l'année 1814-1815, le P. Déclat, faisant les cheveux à Mr Courveille, entendit ce dernier lui dire, à propos de la Vie de St Fr(ançois) Régis qu'on lisait au réfectoire: «Si, comme St Fr(ançois) Régis, nous faisons des missions dans les campagnes. Nous irions à pied, simplement, usant de la nourriture des paysans. Nous mangerions du lait, du pain des campagnards. Nous les instruirions et ces gens-là auraient ainsi l'avantage d'avoir d'autres confesseurs que leurs curés! Le P. Déclat approuva de tout cœur ce projet et l'on convint de s'écrire mutuellement pendant les vacances, ce qui fut fait (doc. 868, § 2).

À la rentrée de la Toussaint 1815, le recrutement reprit de plus belle. Déclas raconte:

À la rentrée, nous nous empressâmes de chercher des compagnons. Il [Courveille] parla de son côté au P. Champagnat, au P. Colin, notre révérend supérieur, à M. Mainand, son conchambrier, M. Seve et autres... Moi, je fis part de notre projet au P. Terraillon, à M Jacob... Enfin, nous nous trouvâmes 15 séminaristes (doc. 591, § 8).

Champagnat et Colin répondirent donc à l'invitation de Courveille, et Terraillon à celle de Déclas. Encore faut-il préciser, dans le cas de Colin, que Déclas servit d'intermédiaire. Le récit de Déclas à David rapporte en effet:

Au retour [des vacances], on commença à glisser cette idée à d'autres. On se réunissait dans la chambre de Mr Cholleton dans ce but. C'est de cette chambre et de cette réunion que le P. Déclat sortit un jour pour aller chercher en récréation le petit Colin, comme on l'appelait. Le P. Colin vint et, l'idée lui étant agréable, il consentit à faire partie de la réunion (doc. 868, § 2).

Que Courveille ait été l'instigateur d'un projet de Société de Marie au grand séminaire Saint-Irénée ne fait pas de doute. Selon Déclas, Courveille parla d'abord de missions dans les campagnes sur le modèle de saint Jean-François Régis. Selon Terraillon, son point de départ était l'opportunité d'une Société de Marie pour faire pendant à la Société de Jésus. D'où était venue à

⁴ OM, doc. 591, § 7. Sur la diffusion du projet mariste à Saint-Irénée, voir SH 170, en OM 4, p. 545.

Courveille cette idée d'une Société de Marie? D'après Terraillon, elle venait de Courveille se parlant à lui-même (doc. 750, § 1 et 3). D'après Déclas, l'idée avait été «donnée» à Courveille; celui-ci y voyait une illusion du démon, mais «cette pensée le poursuivait» (doc. 591, § 5). En 1819, longtemps avant tous ceux-ci, Pierre Colin parlait d'une «grâce particulière» (*Forum novum*, t. 4, p. 83). Tout au long de son généralat, Jean-Claude Colin citait la parole de Marie: «J'ai été le soutien de l'Église naissante; je le serai encore à la fin des temps». Comme Jean Coste l'a démontré en son temps, cette parole est à identifier avec celle que Courveille disait avoir entendue au Puy en 1812⁵.

Ainsi, au moins en qui concerne les quatre profès de 1836 qui avaient signé la promesse de Fourvière, il est juste de dire qu'ils ont répondu à l'invitation de Marie contenue dans la révélation à Courveille. Cette invitation nous parvient certes dans des formulations différentes, selon que l'on se réfère aux récits de Courveille lui-même, de Terraillon ou de Jean-Claude Colin, mais elles concordent sur l'essentiel, à savoir que Marie désire une société portant son nom pour répondre aux besoins de l'Église de leur temps. Le texte latin de la promesse parle seulement d'une résolution de «former la très pieuse congrégation des Mariistes», mais leur projet constitue une réponse au désir de Marie. Il possède donc un contenu qui s'articule autour de trois réalités: Marie, l'Église, le temps. Marie se soucie d'une Église aux prises avec des besoins liés au temps où vivent les signataires.

3. L'apport des signataires

En même temps, chacun arrive avec son passé, ses talents, ses goûts. Ces facteurs joueront dans le fait que leur nombre va passer de quinze à douze, puis à cinq, et éventuellement à quatre. Sur ceux qui se sont détachés du groupe, nous n'en savons pas assez pour déterminer ce qui les a orientés ailleurs. Courveille ne quitta le groupe que dix ans plus tard, et il constitue un cas à part. Restent donc Champagnat, Déclas, Terraillon et Colin. Outre le fait qu'ils avaient été ordonnés prêtres la veille, que savons-nous de ce qu'ils pouvaient penser et sentir le 23 juillet 1816?

À trente-deux ans, Déclas était le plus âgé. Né en décembre 1783, il n'avait pas six ans quand éclata la révolution, mais il en avait seize quand Napoléon Bonaparte prit le pouvoir, en 1799. Il avait donc connu, au moins de loin, ces dix années de bouleversements sans précédent dans l'histoire de France. Sous Napoléon, il avait échappé de peu à la conscription⁶. En novembre 1810, alors qu'il avait vingt-sept ans, il entra en troisième au petit séminaire de Saint-Jodard, où se trouvaient aussi Étienne Terraillon et Thomas Jacob. Deux ans plus tard, à Verrières, dans une deuxième division de Logiciens qui comptait cent trente élèves, il avait, entre autres condisciples, Jean-Claude Colin, Thomas Jacob, Jean-Baptiste Seyve et Jean-Marie Vianney⁷. Quand il entra au grand séminaire l'année suivante, il connaissait donc déjà Terraillon et Colin. Courveille arriva à Saint-Irénée un an plus tard, en novembre 1814. Nous avons vu comment, au printemps 1815, il fit part à Déclas du projet de prêcher des missions dans les campagnes, à l'instar de Jean-François Régis, puis comment Déclas recruta Colin l'année suivante.

Terraillon était au petit séminaire de Saint-Jodard au moins depuis novembre 1806. Âgé de quinze ans, il était alors en septième, mais peut-être était-il entré l'année précédente. En tout cas, il connut là Pierre et Jean-Claude Colin, qui étaient l'un en philosophie et l'autre en sixième (doc. 8). En novembre 1808, il se trouvait en cinquième avec Jean-Claude, qui redoublait (doc. 11). Pendant les trois années suivantes, de novembre 1809 à juillet 1812, Terraillon resta à Saint-Jodard, tandis que Colin était à Alix. En novembre 1812, Terraillon se retrouva dans la première division de Logiciens avec Champagnat, alors que Colin était dans la deuxième avec Déclas (doc. 21). En novembre 1813, il retrouva les autres au grand séminaire. Deux ans plus tard, Courveille

⁵ Jean Coste, *Marie dans l'Église naissante et à la fin des temps*, dans *Acta S. M.*, t. 5, p. 274.

⁶ OM 4, p. 260, note 1, renvoie à une lettre du 20 août 1861. Yardin y raconte à Poupinel comment Déclas aperçut deux gendarmes venant vers lui sur une route de campagne. Craignant d'être interpellé, Déclas quitta la route et, leur tournant le dos, baissa son pantalon comme pour se soulager. Dégoûtés, les gendarmes passèrent outre.

⁷ Voir OM, doc. 894 et 21.

et Déclas recrutèrent des candidats au projet mariste. Terraillon revint plus d'une fois sur les réunions où ce projet prit forme⁸. Le point de départ était l'inspiration de Courveille au Puy, que Terraillon reprenait à peu près toujours sous la même forme: «Partout où Jésus a des autels, Marie a aussi son petit autel à côté. Jésus a sa Société, il faudrait donc que Marie eût aussi la sienne».

Champagnat arrivait lui aussi avec son passé. Lui-même raconte: «je ne parvins à savoir lire et écrire qu'avec des peines infinies, faute d'instituteurs capables» (doc. 755, § 1). Un professeur du grand séminaire vint chercher Marcellin au Rozet, un peu comme Samuel trouva David à Bethléem⁹. L'étude de Jean Coste sur le mandat donné à Champagnat rassemble les données sur la manière dont Champagnat s'associa au groupe mariste¹⁰. Au cours des rencontres où le projet de Société de Marie prit forme, il rappelait constamment: «Il nous faut des frères». À quoi les autres répondaient: «Chargez-vous-en». Champagnat s'en chargea, mais toujours dans le cadre du projet mariste, même s'il fallut assouplir celui-ci pour y intégrer les frères enseignants.

Quant à Jean-Claude Colin, deux données semblent bien établies: d'une part, il nourrissait déjà, avant le grand séminaire, un projet de société tel qu'il pouvait dire non à plusieurs propositions¹¹, alors que sa réaction au projet mariste fut de se dire: «Voilà qui te va!» (doc. 819, § 9). D'autre part, le projet auquel il adhéra était bien celui que lança Courveille et que Colin formulait dans la parole de Marie: «J'ai été le soutien de l'Église naissante; je le serai encore à la fin des temps». Sur ce que put être sa participation aux échanges précédant la cérémonie du 23 juillet, nous n'en saurons guère plus. C'est seulement au cours des années suivantes que nous verrons sa figure émerger de l'obscurité.

4. Le projet en marche

Comment les signataires de la promesse mettraient-ils celle-ci en œuvre? En se retrouvant ensemble au Puy. Inattendue, cette donnée est fermement attestée¹². Déclas raconte: «nous dûmes, en nous quittant, que chacun irait où la Providence l'enverrait, jusqu'à ce que vînt le moment de nous réunir et d'aller au Puy, où la première idée de la Société avait été donnée et où nous aurions été bien reçus» (doc. 591, § 10). Le projet était toujours dans l'air cinq ou six ans plus tard (voir doc. 68), mais ne prit jamais forme. Est-ce à dire que l'élan qui s'exprime dans la promesse se dissipa sans produire aucun fruit? L'histoire de la Société de Marie est là pour dire non. Certes, le nombre des adhérents passa de douze à cinq, mais le noyau s'enrichit bientôt de nouvelles recrues.

Le 2 janvier 1817, moins de six mois après son ordination, Champagnat ouvrait à la Valla le premier noviciat des frères enseignants avec Jean-Marie Granjon et Jean-Baptiste Audras. Il remplissait ainsi le mandat reçu des signataires de la promesse. Aux yeux de Champagnat, en effet, les frères enseignants constituaient toujours une branche de la Société de Marie. Combien vive était chez lui cette conviction, on le voit dans deux textes solennels rédigés peu avant sa mort. Le 18 septembre 1837, il écrit: «Je remets, purement et simplement, entre les mains de Mr le Supérieur général de la Société de Marie, la branche des frères maristes qui m'avait été confiée en mil huit cent seize» (doc. 416, § 1). Le 18 mai 1840, dans son testament spirituel, il exhorte les frères à entretenir l'union avec les pères: «Qu'un même esprit, un même amour vous unisse à eux comme des branches à un même tronc et comme les enfants d'une même famille à une bonne Mère, la divine Marie» (doc. 417, § 5).

⁸ En plus de son récit écrit datant d'environ 1840-1842 (doc. 750), l'on possède une déclaration d'environ décembre 1850 (doc. 705) et un récit écrit dix ans plus tard (doc. 798).

⁹ Voir Jean-Baptiste, *Champagnat*, p. 10; 1 Sam 16, 6-13.

¹⁰ Jean Coste, *Le mandat donné par ses compagnons à Marcellin Champagnat en 1816*, dans *L'étude de la spiritualité mariste*, Rome 1984, p. 1-16.

¹¹ Voir Jean Coste, *Le père Colin et la Société de Marie avant le grand séminaire*, étude rédigée en 1955, publiée dans *Forum novum*, t. 17 (décembre 2015). Coste écrit là: «On peut tenir pour historique, sur le témoignage du révérend père Colin, que ce dernier avait eu, avant son grand séminaire, une certaine idée d'une société consacrée à la sainte Vierge, qu'il avait rédigé quelques notes à ce sujet et discerné quelques camarades susceptibles de travailler un jour à cette œuvre. »

¹² Voir, en *Origines maristes*, t. 4, p. 546: SH 202.

Jusqu'à ce qu'ils se retrouvent curé et vicaire à Cerdon, Pierre et Jean-Claude Colin n'avaient guère vécu ensemble, mais à partir de 1816 ils ne se quittèrent presque plus. Pierre n'apprit l'existence du projet de Société de Marie qu'après plusieurs mois, peut-être même un an, mais il voulut alors en faire partie (doc. 819, § 43) et sans plus tarder il fit venir de Coutouvre deux anciennes paroissiennes, Jeanne-Marie Chavoïn et Marie Jotillon, pour mettre en marche la branche féminine de la Société (doc. 513, § 7).

Deux faits importants vont désormais marquer l'évolution du projet mariste: a) porté par une forte impulsion accompagnée d'une joie profonde, Jean-Claude Colin met par écrit un projet de règle¹³; b) il fait le vœu de porter le projet jusqu'à Rome¹⁴. Non datés précisément, ces faits peuvent être considérés comme antérieurs à la lettre que Pierre Colin adresse, le 9 octobre 1819, à l'évêque de Pinerolo¹⁵ et que suivront celles de novembre 1819 au cardinal Pacca¹⁶, puis du 25 janvier 1822 à Pie VII (doc. 69). Cette dernière lettre portait trois signatures, celles de Jean-Claude Courveille, supérieur général, et des deux frères Colin, prêtres. La réponse de Pie VII, datée du 9 mars 1822, fut adressée à Courveille, prêtre, à Cerdon (doc. 74). Elle invitait à aller rencontrer le nonce Macchi à Paris, ce que fit Jean-Claude Colin à la fin de novembre 1822¹⁷, puis au printemps 1823. Jusque là, il s'agissait toujours de se réunir au Puy pour y commencer la Société projetée le 23 juillet 1816. Le 8 février 1823, les deux frères Colin écrivaient au nonce Macchi: «Il y aura bientôt sept ans que nous sommes dans l'attente de notre réunion» (doc. 82, § 6).

L'année 1823 marque la fin de cette attente. Avec la restauration du diocèse de Belley, les aspirants maristes se retrouvent partagés entre deux diocèses différents. Deux questions se posent désormais: où commencera la Société et qui en sera supérieur? Aux yeux des frères Colin, en tout cas, la réponse à ces questions ne va pas de soi.

Pour ce qui est de commencer la Société, Lyon aurait été, à défaut du Puy, son berceau naturel, mais le dossier mariste s'est retrouvé entre les mains de l'évêque de Belley. En effet, le travail de Jean-Claude Colin sur un projet de règle et son vœu de s'occuper des affaires de la Société jusqu'à ce que le projet soit présenté au pape ont amené les visites de Colin au nonce Macchi. Ayant devant lui l'évêque du nouveau diocèse de Belley et sur son bureau le dossier mariste, avec le projet de règle et les lettres du vicaire de Cerdon (diocèse de Belley), le nonce jugea tout naturel de confier le dossier à l'évêque. Le dossier mariste se retrouvait ainsi à Belley, et la Société commença là. Le 10 mai 1824, Jean-Claude Colin rapporte à son évêque ce qu'il a déclaré à Barou, vicaire général de Lyon, à savoir que «nous pouvions déjà regarder la Société comme commencée à Belley» (doc. 100, § 4). En fait, Jean-Claude allait un peu vite, car le 29 octobre suivant Pierre écrivait à l'évêque: «C'est aujourd'hui que la petite Société de Marie commence. Mr Déclas est arrivé à Cerdon» (doc. 114, § 1).

La question du supérieur n'était pas réglée pour autant. Certes, Courveille se donnait le titre de supérieur général de janvier 1822 à 1828 et même celui de fondateur en 1826 et 1828¹⁸. Champagnat semblait trop heureux de lui laisser ces titres, mais en mai 1824, en tout cas, Colin ne le considérait pas comme tel, puisqu'il déclarait alors avoir «parlé ouvertement pour la place de supérieur de la Société» à Cholleton, devenu vicaire général de Lyon (doc. 100, § 9). À cette même date, l'archevêché de Lyon autorisa Courveille «à aller aider M. Champagnat dans son institution de frères des écoles» (doc. 101)¹⁹. Le 19 juillet, le vicaire général Cholleton autorisa l'impression d'un prospectus des Petits frères de Marie, où Courveille était présenté comme supérieur général, alors que Champagnat était directeur (doc. 108, § 15-16), mais le 28 le conseil

¹³ Voir doc. 815 et 816.

¹⁴ Voir *Forum novum*, t. 2, p. 260-275.

¹⁵ Doc. 913, édité en *Forum novum*, t. 4, p. 79-86.

¹⁶ Sur cette lettre non conservée, voir OM 3, p. 1014-1018.

¹⁷ Greiler, *Jean-Claude Colin. Chronologie descriptive de sa vie*, p. 54, date de 1823 le celebret donné à Colin le 23 novembre 1822 (OM, doc. 78).

¹⁸ Voir OM 4, p. 520.

¹⁹ En 1833, Champagnat se reprochera amèrement d'avoir suivi le conseil de Gardette, supérieur du grand séminaire, et d'être allé chercher Courveille à Épercieux (doc. 286, § 2).

archiépiscopal de Lyon désignait le même Champagnat comme «fondateur principal» des frères (doc. 110).

Ainsi, en 1824, ce qui reste des signataires de la promesse de Fourvière se trouve partagé entre deux diocèses: Courveille, Champagnat et Terrailon à Lyon; Jean-Claude Colin et Déclas à Belley. Mais quel est le rapport entre les deux groupes? Et qui dirige? En fait, les démarches auprès des autorités se font à partir de Cerdon, c'est-à-dire de Jean-Claude Colin, mais aux yeux du diocèse de Lyon la Société de Marie a son siège à la Valla, avec Champagnat et son œuvre des frères, et Courveille, qui est là pour l'aider, mais qui se considère supérieur général. Le malentendu est profond. Les frères Colin tentent de le dissiper en écrivant, le 10 novembre, à Gaston de Pins, administrateur du diocèse de Lyon:

Déjà Votre Grandeur, Monseigneur, a connaissance de l'œuvre dont nous souhaitons lui parler, mais nous pensons qu'elle ne peut encore en avoir qu'une connaissance imparfaite, parce qu'il n'y a que Monseigneur l'évêque de Belley et notre directeur auxquels nous avons donné tous les renseignements.

La Société est déjà commencée dans le diocèse de Belley; avant qu'elle prenne de nouveaux accroissements, nous regardons comme absolument nécessaire de faire à Votre Grandeur, Monseigneur, une communication entière de tout ce qui concerne l'œuvre, de lui parler des Règles qui se trouvent entre les mains de Mgr l'évêque de Belley, des personnes qui, sans avoir travaillé extérieurement à l'œuvre, en avaient conçu le projet avant que personne n'y pensât, des démarches qui se sont faites soit auprès de Nos Seigneurs les évêques, soit auprès de nos anciens supérieurs de Lyon (doc. 117, § 3-4).

Quand Jean-Claude Colin réussit enfin à rencontrer Gaston de Pins et à le mettre au courant de la situation, l'évêque s'est «cru joué» et «a paru singulièrement mécontent» (doc. 121, § 1). Ici se situe la seule lettre connue de Jean-Claude Colin à Jean-Claude Courveille. Datée du 29 novembre, elle est adressée au «directeur des Petits Frères de Marie»:

Monsieur,

Je viens de faire un voyage à Lyon, où j'ai eu l'honneur de voir Mgr l'administrateur. Je lui ai parlé des démarches qui se sont faites pour l'œuvre, des règles, des lettres que vous avez signées au Souverain Pontif et à Mgr le nonce, dans les quelles nous parlions du règlement de la Société. Je lui ai dit que ces lettres étoient entre les mains de Mgr l'évêque de Belley, ainsi que toutes les autres pièces et les règles concernant la Société; que c'est Mgr le nonce qui a remis le tout entre les mains de Mgr de Belley. Mgr l'administrateur a bien été un peu surpris et étonné, car il m'a dit qu'il ne savoit pas tout cela (doc. 122).

Cette lettre constitue le signe d'un rapport difficile entre deux personnes qui se connaissent depuis dix ans et qui ont signé ensemble la promesse du 23 juillet 1816. En 1816, le projet mariste est clairement l'affaire de Jean-Claude Courveille, et Jean-Claude Colin est simplement l'un des douze qui se sont joints à lui. En 1824, les rapports ne sont pas rompus, comme cette lettre en fait foi, mais ils sont inversés. Non que Colin ait supplanté Courveille, mais Courveille est seul à se considérer supérieur général, et Colin mène en fait les démarches auprès des autorités. En 1830, Courveille aura quitté la scène, et les aspirants maristes de Lyon et de Belley choisiront Colin comme supérieur central, en attendant de l'élire supérieur général en 1836.

Conclusion

Faudra-t-il conclure que la Société de Marie à laquelle nous appartenons n'a plus rien à voir avec le projet lancé à Fourvière? Ce serait faire fausse route. La Société de Marie dans laquelle les premiers Maristes et nous-mêmes avons fait profession est bien celle dont le coup d'envoi fut donné à Fourvière le 23 juillet 1816. Le point de départ est bien l'inspiration que Jean-Claude Courveille reçut au Puy et autour de laquelle se rassemblèrent les signataires de la promesse. Cette inspiration est reprise dans la formule attribuée à Marie: «J'ai été le soutien de l'Église naissante; je le serai encore à la fin des temps». Colin dira en 1848: ces paroles «ont été, tout à fait dans les commencements de la Société, ce qui nous a servi de fondement et d'encouragement» (*Entretiens spirituels*, doc. 152).

Entre 1816 et 1824, cependant, la composition du groupe signataire a changé profondément: la plupart sont partis, d'autres se sont ajoutés. L'engagement à faire exister la congrégation des

Mariistes reste bien centré sur le Christ Jésus, celui qui les rend forts. Mais il se nourrit aussi de l'apport de ceux qui sont restés et des nouveaux venus.

Champagnat a commencé à mettre sur pied la branche des frères enseignants. En décembre 1823, il rend compte au frère Jean-Marie Granjon des écoles qu'il vient de visiter: Bourg-Argental (90 enfants), Boulieu (plus de 100 enfants), Vanosc, Saint-Sauveur, Tarentaise; à quoi il faut ajouter Saint-Symphorien-sur-Coise et la Valla. Champagnat écrit ensuite, en un paragraphe qui illustre bien l'homme de foi sans illusion:

Il se présentent aussi beaucoup de novices, mais presque tous pauvres et bien jeunes. Cependant trois ont l'âge de raison, car ils ont passés trente ans. L'un est homme d'affaires, un autre cordonnier et le troisieme homme de rien. Mais avec rien le Bon Dieu a fait de grandes choses²⁰.

En 1824, Jean-Claude Colin a déjà rédigé une règle où le projet mariste prend forme. Ce texte est le fruit d'une profonde expérience spirituelle où domine le thème *inconnu et caché*. Les nouveaux venus comprennent Pierre Colin, et avec lui Jeanne-Marie Chavoïn et Marie Jotillon, lesquelles fondent la branche des sœurs maristes.

Ainsi, dès 1824, la promesse de Fourvière avait démontré sa vigueur et sa fertilité en attirant au projet des personnalités aussi riches et aussi diverses. Cette croissance était loin d'être terminée, mais déjà elle ouvrait à la Société de Marie un avenir prometteur.

²⁰ Lettre éditée en *Lettres de Marcellin J. B. Champagnat*, doc. 1.